



unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

FACULTÉ DE DROIT

Colloque / Colloquium

Proportionnalité, droits fondamentaux et juges
Proportionality, fundamental rights and judges

20 et 21 novembre 2019

Faculté de droit, Université de Neuchâtel, Suisse



Mercredi 20 novembre / Matinée / Salle B41

- 8h15-8h45 **Accueil des participants**
- 8h45-9h00 **Mot de bienvenue** du doyen de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, **Dr Blaise Carron**, Professeur ordinaire de droit privé, LL.M. (Harvard), Avocat.
Présentation du programme du colloque, **Dr Rahma Bentirou Mathlouthi**, Chercheuse Post-doc FNS, Organisatrice et responsable scientifique du colloque, Membre de la Chaire de droit constitutionnel suisse et comparé, Faculté de droit, Université de Neuchâtel, Chargée d'enseignement à la Haute École de Gestion ARC de Neuchâtel.
- 9h00-9h30 **Allocution d'ouverture**, **Dr Dominique Rousseau**, **Président d'honneur du Colloque**, Professeur de droit et co-directeur de l'École de droit de la Sorbonne, Uni. Paris I, Président du Tribunal Constitutionnel d'Andorre, Ancien membre du Conseil Supérieur de la Magistrature, Président du Conseil scientifique de l'Association française de droit constitutionnel, Membre honoraire de l'Institut Universitaire de France.
- 9h30-10h00 **Pause-café**

Panel I

Droit de l'Environnement et de la biodiversité

Présidence

Dr Dominique Rousseau, Professeur de droit et co-directeur de l'École de droit de la Sorbonne, Université Paris I
Président du Tribunal Constitutionnel d'Andorre

- 10h00-10h30 **«Marges de manœuvre, opportunité et proportionnalité dans la mise en œuvre du droit et le contrôle par le juge»**, **Dr Valérie Défago Gaudin**, Professeure ordinaire, Chaire de droit administratif général et spécial, Faculté de droit, Université de Neuchâtel, Membre de la Commission fédérale de la poste Postcom.
- 10h30-11h00 **«Biodiversité et droit (s)»**, **Dr Anne-Christine Favre**, Professeure ordinaire, Chaire de droit de l'environnement et de droit administratif, Directrice du Centre de droit public, Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique, Université de Lausanne, Membre de la Commission fédérale en matière de bruit.
- 11h00-11h30 **«Les aires protégées, un moyen proportionné pour lutter contre la perte de la biodiversité?»**, **Dr Valérie Wyssbrod**, Chercheuse post-doc FNS, Stockholm Environmental Law and Policy Centre, Université de Stockholm.
- 11h30-12h00 **«Justice for Nature to protect rights»**, **Dr Susana Borràs Pentinat**, Aggregate professor of International law, Department of Public International Law and International Relations, Coordinator of Master's degree Program on Environmental Law, Facultad de Ciencias Jurídicas, Universitat Rovira i Virgili (URV), Tarragona, Researcher at Centro de Estudios en Derecho Ambiental de Tarragona (CEDAT).
- 12h00-12h30 **Discussions**
- 12h30-14h00 **Repas**

Mercredi 20 novembre / Après-midi / Salle B41

Panel II

Droit de l'Union européenne / Relations Suisse-UE

Présidence

Dr Rahma Bentirou Mathlouthi, Chercheuse Post-doc financée par le Fonds National Suisse (FNS)
Membre de la Chaire de droit constitutionnel suisse et comparé, Faculté de droit, Université de Neuchâtel
Chargée d'enseignement à la Haute École de Gestion ARC de Neuchâtel

- 14h00-14h30 **«CJUE, proportionnalité et droits fondamentaux: à propos de la protection des données et de la vie privée»**, **Dr Fabien Terpan**, Maître de conférences HDR en droit public, Sciences Po Grenoble, Chaire Jean Monnet en Droit et politique de l'Union européenne, Directeur adjoint du Centre d'études de la sécurité internationale et des coopérations européennes (CESICE), Membre du Grenoble Data Institute et du Grenoble Cybersecurity Institute.
- 14h30-15h00 **«Libre circulation, citoyenneté et différenciation des droits: hypothèses autour des controverses contemporaines en Europe»**, **Dr Teresa Pullano**, Professeure assistante, Institute for European Global Studies, Faculté de droit, Université de Bâle.
- 15h00-15h30 **«Légalité et intangibilité de l'essence des droits: quelles balises pour le principe de proportionnalité dans la Charte des droits fondamentaux UE?»**, **Dr Sébastien Van Drooghenbroeck**, Professeur de droit constitutionnel et Vice-Recteur à l'enseignement, Faculté de droit, Université Saint-Louis - Bruxelles, Professeur invité à l'Université de Paris II, Assesseur à la Section de Législation du Conseil d'État de Belgique / **Mme Cecilia Rizcallah**, Aspirante au Fonds national de la recherche scientifique belge, Faculté de droit, Université Saint-Louis Bruxelles, Faculté de droit, Université Libre de Bruxelles.
- 15h30-16h00 **Pause-café**
- 16h00-16h30 **«Les relations Suisse – UE et la pesée des intérêts en jeu»**, **Dr Astrid Epiney**, Professeure de droit, Chaire de droit européen et droit européen des migrations, Faculté de droit, Directrice de l'Institut de Droit européen, Rectrice, Université de Fribourg, Membre du Comité de swissuniversities / **Dr Paul Widmer**, Ancien diplomate suisse, Ancien ambassadeur de Suisse en Croatie, en Jordanie et auprès du Saint-Siège, Ancien représentant permanent de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe, Chargé de cours, Université de Saint-Gall.
- 16h30-17h00 **«Droits LGBT et libre circulation dans les relations Suisse - UE. À qui profite la proportionnalité?»**
Dr Véronique Boillet, Professeure associée, Membre du Centre de Droit public, Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique, Université de Lausanne.
- 17h00-17h30 **Discussions**

Jeudi 21 novembre / Matinée / Salle B41

Panel III

Dr droit international public / Relations internationales

Présidence

Dr Yves Sandoz, Professeur honoraire de droit international humanitaire
Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève
Membre honoraire du CICR

- 9h00-9h30 **« La proportionnalité en droit international humanitaire : principe général et règle spécifique »**, **Dr Marco Sassòli**, Professeur ordinaire, Faculté de droit, Université de Genève, Directeur de l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève, Professeur associé, Université du Québec à Montréal, Conseiller spécial en droit international humanitaire de la Procureure de la Cour pénale internationale / **Mme Anaïs Maroonian**, Assistante (collaboratrice de recherches), Département de droit public, Doctorante en droit international humanitaire, Faculté de droit, Université de Genève.
- 9h30-10h00 **« La proportionnalité dans la jurisprudence de la Cour internationale de Justice : Essai de typologie d'une notion polysémique »**, **Dr Etienne Henry**, Juriste adjoint - Référéndaire auprès du Juge Abraham.
- 10h00-10h30 **Pause-café**
- 10h30-11h00 **« La proportionnalité dans la jurisprudence de l'OMC : analyse au regard des quelques droits fondamentaux prévus dans les accords »**, **Dr Geneviève Dufour**, Professeure titulaire, Directrice du programme de maîtrise en droit international et politique internationale appliqués, Faculté de droit, Université de Sherbrooke, Présidente de la Société québécoise de droit international.
- 11h00-11h30 **« (Dis) proportionnalités de la justice militaire israélienne en Cisjordanie et droits fondamentaux des Palestiniens »**, **Dr Riccardo Bocco**, Professeur de sociologie politique au Département d'Anthropologie et de Sociologie, Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), Genève.
- 11h30-12h00 **Discussions**
- 12h00-13h40 **Repas**

Jeudi 21 novembre / Après-midi / Salle B41

Panel IV

Dr droit constitutionnel suisse et comparé

Présidence

Dr Emmanuel Decaux, Professeur de Droit public émérite de l'Université Panthéon-Assas, Paris II
Ancien président du Comité des disparitions forcées des Nations Unies
Président de la sous-commission « questions internationales et européennes »
de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH)

- 13h40-14h10 **« Le juge et les limites aux droits fondamentaux en Tunisie »**, **Dr Wahid Ferchichi**, Professeur agrégé en droit public, Directeur de Master de recherche Droit de l'environnement, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, Université de Carthage, Tunis.
- 14h10-14h40 **« Necessity principle versus the proportionality one. When the judges prioritize need: Constitutional Court of Spain and ECHR »**, **Dr Mar Aguilera Vaqués**, Professor of Constitutional Law, Faculty of Law, University of Barcelona, Visiting Professor, Faculty of Law, Jean Moulin University Lyon III.
- 14h40-15h10 **« Prevention of torture and mistreatment in democratic societies: role and achievements of the Catalan Mechanism for the Prevention of Torture »**, **Dr Jaume Saura**, Professor of International Law, University of Barcelona, General Deputy to the Ombudsman of Catalonia, Former President of the Human Rights Institute of Catalonia.
- 15h10-15h40 **Pause-café**
- 15h40-16h10 **« Proportionnalité des mesures d'expulsion dans la jurisprudence du Tribunal fédéral suisse en considération de la jurisprudence de la Cour EDH en matière de droit à la vie privée et familiale »**, **Dr Anne-Laurence Graf-Brugère**, Chercheuse Post-doc, Faculté de droit, Université de Neuchâtel, Collaboratrice scientifique au Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH).
- 16h10-16h40 **« Principe de proportionnalité et justice matérielle devant le Tribunal fédéral suisse »**, **Dr Henri Torriero**, Professeur ordinaire, Chaire de droit fiscal et de philosophie du droit, Faculté de droit, Université de Fribourg, Senior Counsel, Lenz & Staehelin.
- 16h40-17h10 **Discussions**
- Allocution de clôture**, **Dr Michel Troper**, Professeur émérite, Faculté de droit, Université de Paris Nanterre
Membre honoraire de l'Institut Universitaire de France.

Organisation et responsabilité scientifique

Rahma Bentirou Mathlouthi

Docteure en droit des Universités de Neuchâtel et de Grenoble-Alpes,
Chercheuse Post-doc financée par le Fonds National Suisse (FNS),
Membre de la Chaire de droit constitutionnel suisse et comparé,
Faculté de droit, Université de Neuchâtel,
Chargée d'enseignement à la Haute École de Gestion ARC, Neuchâtel.

Cadre scientifique

Appel à projet dans le cadre du Programme doctoral en droit de
la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO).

Avec le soutien de :
Fonds National Suisse (FNS), Programme Scientific Exchanges
Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel (UniNE)
Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO)



SWISS NATIONAL SCIENCE FOUNDATION



UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

FACULTÉ DE DROIT



CONFÉRENCE UNIVERSITAIRE
DE SUISSE OCCIDENTALE